



ROUTIERE

Peinture routière : norme belge type II non-perlée.

Utilisation(s)

Marquage au sol ou sur murs : routes, parkings, ateliers, dépôts,...

Particularité(s)

Existe en 3 coloris : blanc, jaune, noir.

Sèche en moins de 30 minutes.

S'utilise sur tous les types de revêtements : béton, asphaltes, bitumes,...

Résiste longuement au passage routier, aux UV, aux solvants, aux hydrocarbures, au sel,...

Antidérapant.

Grande souplesse.

Pouvoir couvrant supérieur à 50m linéaire (normes belges).

Mode d'emploi

S'utilise sur support sec, au pistolet, à la brosse,...

Peut se diluer au diluant PR.

Précaution(s)

Produit très inflammable.

Remarque(s)

Pour une tenue de très longue durée en usine, nous vous conseillons nos peintures de sol PIGMENSOL polyuréthane ou époxy qui peuvent être fabriquées en blanc.

RESERVE A UN USAGE PROFESSIONNEL